

<https://www.snetap-fsu.fr/LPM-d-ETEL-preavis-de-greve-des.html>



LPM d'ETEL : surveillants en grève

- Les Dossiers - Enseignement maritime -

Date de mise en ligne : vendredi 16 septembre 2011

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

A Monsieur le Secrétaire Général du [MAAPRAT](#)

A Madame la Directrice Générale
de l'Enseignement et de la Recherche

A Monsieur le Directeur des Affaires Maritimes

Monsieur le Secrétaire Général, par la présente, le SNETAP-[FSU](#) dépose ce jour un préavis de grève pour le 21 septembre de 8h au 22 septembre à 8h à la demande des surveillants du [LPM](#) d'Etel.

Le motif de ce mouvement renvoie à la question du **plan de rattrapage indemnitaire (1500 euros à la fin du plan en 2011)**, qui de fait n'a pas été honoré, puisque les [OEA](#) n'ont touché que 500 euros en 2009, 500 en 2010, 500 en 2011, alors qu'au titre du plan de rattrapage ils auraient du toucher 500 en 2009, 1000 en 2010, 1500 en 2011, sachant qu'ensuite les 1500 euros devaient être mensualisés à partir de 2012.

À cette heure, **les surveillants des LPM sont lésés à hauteur de 1500 euros au titre de 2010 et 2011**, ce qui est proprement inacceptable et in fine condamnable devant les tribunaux.

En effet, rappelons, que le **plan avait été acté par les deux ministères qui depuis n'ont de cesse de se renvoyer la responsabilité**, sur la base d'incompréhensions mutuelles, mais dont aucun des deux n'a manifestement l'intention de sortir.

Les surveillants du LPM d'Etel avaient envoyé un courrier au directeur de la [DAM](#) le 27 mai 2011 à ce sujet, courrier resté sans réponse à ce jour...**Les personnels surveillants n'acceptent plus cette situation de blocage**. Le SNETAP est intervenu à de nombreuses reprises auprès de la DAM sur cette question... et notre Secrétaire Général a également saisi le Secrétaire Général du MAAPRAT il y a près de 15 jours maintenant.

En conséquence, le SNETAP-FSU compte sur la diligence des services des deux ministères concernés, afin que les engagements pris soient tenus, que les décisions qui s'imposent pour enfin régulariser cette situation kafkaïenne soient prises, et que le solde dû aux agents soit enfin versé, recevez, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric Chassagnette
Secrétaire Général adjoint du SNETAP-FSU

]